

Collège cardinalice : un nouveau consistoire en 2010 ?

Author : Riposte Catholique

Categories : [Non classé](#)

Date : 21 janvier 2009

Radio Vatican signalait le 18 décembre que le cardinal Jozef Glemp, archevêque émérite de Varsovie, étant entré ce même jour dans sa 81ème année n'était donc désormais plus électeur du Pape pour le

cas où un conclave serait, ce qu'à Dieu ne plaise, convoqué dans les prochains jours. Le nombre des cardinaux électeurs est tombé à ce jour à 112 et il va encore diminuer de 4 membres au cours du

premier trimestre de 2010, même pour le cas où aucun cardinal électeur ne serait rappelé à Dieu dans les trois prochains mois. C'est-à-dire qu'au 1er avril 2010 le Collège cardinalice ne compterait

plus de 108 électeurs alors que les Souverains Pontifes peuvent créer des cardinaux jusqu'à concurrence de 120.

Benoît XVI, annonçait le 22 février 2006 qu'il tiendrait un consistoire, le premier de son pontificat, le 24 mars suivant pour « atteindre le nombre 120 membres électeurs du Collège cardinalice ».

Il créa donc à cette date 12 nouveaux cardinaux électeurs.

Lors du deuxième consistoire qu'il convoqua le 24 novembre 2007, Benoît XVI créa 18 nouveaux cardinaux électeurs pour arriver au nombre de 120.

Il est clair – et l'annonce de Radio Vatican en constitue peut-être un discret signal – que le Souverain Pontife annoncera l'année prochaine la tenue d'un troisième consistoire. S'il le tient en

avril ou en mai prochain, Benoît XVI pourrait créer 12 nouveaux cardinaux électeurs. S'il le repousse en octobre, il devrait en nommer 5 ou 6 de plus.

Rappelons qu'il n'y a pas, à proprement parler, de sièges épiscopaux « cardinalices », même si l'usage semble s'en maintenir. Le Pape peut créer cardinal qui il veut.